

Ecrit par le 15 février 2026

## (Vidéo) Les actualités de Saint-Rémy-de-Provence



### Inauguration de la centrale photovoltaïque lundi 16 octobre

**Les Saint-Rémois sont chaleureusement invités à l'inauguration de la centrale solaire photovoltaïque de Saint-Rémy-de-Provence au chemin des Méjades (sur le site de l'ancienne décharge municipale), le lundi 16 octobre 2023 à 17h, suivie du verre de l'amitié à 18h salle de la Gare (place du Général-de-Gaulle).**

Ecrit par le 15 février 2026



[Ce nouvel équipement](#), achevé à l'été 2022, construit et exploité par [Provence Éco Énergie](#) et [Corfu Solaire](#), filiale du groupe [Terre et Lac](#). Avec 12 500 panneaux photovoltaïques, la centrale produit en un an environ 6 500 MWh par an, soit la consommation d'environ 1 380 foyers, et permet d'éviter l'émission de 4 841 tonnes de CO2. Les habitants de Saint-Rémy avaient eu la possibilité d'investir dans ce projet de développement durable par le biais d'un [financement participatif](#).

Ecrit par le 15 février 2026

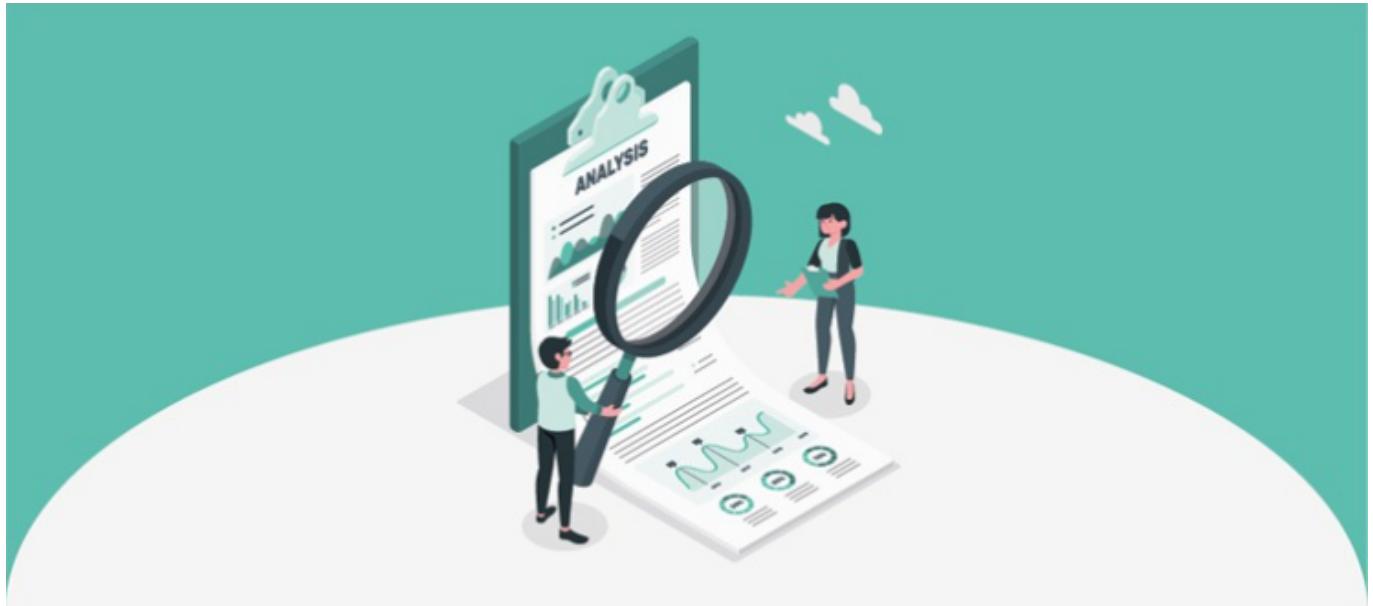


## Budget participatif, déposez votre projet

**La ville de Saint-Rémy-de-Provence lance la 3e édition de son budget participatif. Du 13 octobre au 3 décembre 2023, les Saint-Rémois pourront déposer de nouveaux projets sur la [plateforme numérique collaborative](#).**

**10 projets lauréats** ont été retenus lors de la 2e édition du budget participatif et seront réalisés dans les 2 prochaines années. Pour cette 3e édition, le budget participatif va permettre de développer de nouveaux projets imaginés et portés par des citoyens saint-rémois. Cette année encore, **300 000€** du budget d'investissement annuel de la ville ont été réservés à leur réalisation. Et vous, que feriez-vous pour votre ville avec cette somme ? Faites part de votre idée d'investissement en déposant un projet ! Chaque idée est ensuite étudiée, puis soumise au vote de tous les Saint-Rémois.

Ecrit par le 15 février 2026



### Et faites partie de la commission

**Une commission de 16 personnes est chargée de vérifier la recevabilité des projets déposés (sur la base du règlement) et de valider les résultats des votes.**

La notion de citoyenneté et de co-construction doit être valable tout au long des étapes de ce budget participatif. Il a donc été imaginé qu'un panel représentatif de la population, constitué en commission, contribue à l'arbitrage relatif à la recevabilité et l'éligibilité des projets.

**Cette instance est composée de 6 personnes** issues d'un tirage au sort parmi une liste de volontaires. Les personnes ayant un mandat local ne peuvent pas candidater. Dans la mesure du possible, la parité en termes de sexe et tranche d'âge sera respectée lors de ce tirage au sort. La liste des candidats à cette commission doit être finalisée avant le début de la phase d'analyse.

La chargée de mission Participation citoyenne et démocratie participative en tant que pilote du dispositif et modératrice. Les responsables des services (ou leur représentant) : direction générale, marché, finances, technique et urbanisme, légitimement à se prononcer sur les critères de recevabilité juridique, technique, et financière. 4 élus du Conseil Municipal volontaires pour participer, au prorata de leur représentativité en Conseil Municipal. Pour des questions de neutralité, ces derniers n'ont qu'une voie consultative au sein de la commission. Ils s'assurent également que le cadre est respecté. Soit un total de 16 personnes.

Cependant, la commission n'a pas vocation à se prononcer sur la pertinence du projet mais seulement sur sa recevabilité sur la base de critères objectifs définis dans le règlement.

À l'issu de la phase de vote, la commission se réunit pour approuver les résultats avant présentation de ces derniers en Conseil Municipal.

Si vous souhaitez candidater pour faire partie de la commission c'est [ici](#).

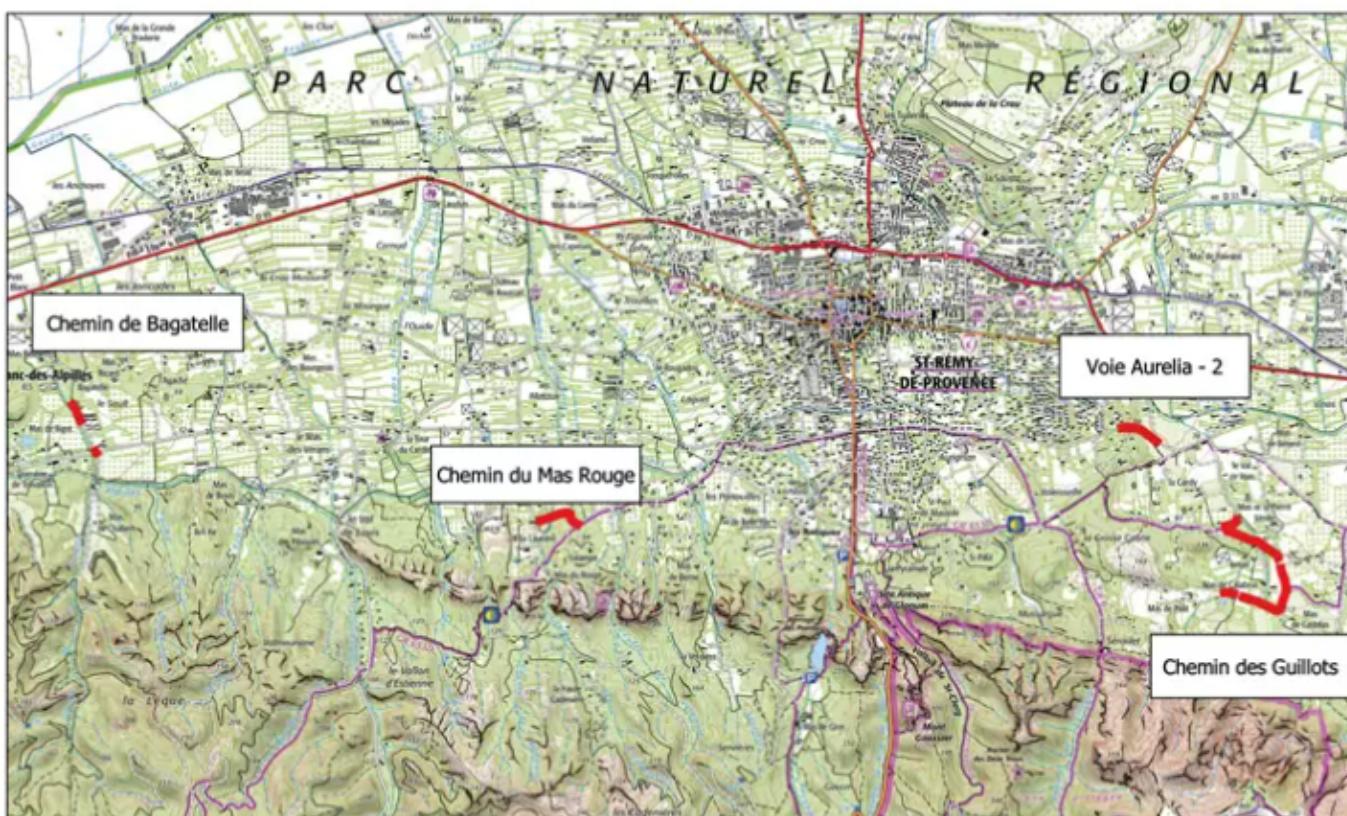
Ecrit par le 15 février 2026

## Obligations légales de débroussailler

**Débroussailler est une obligation légale. C'est surtout la manière la plus efficace de prévenir les feux de forêts, de limiter la propagation des incendies, de protéger les biens, les personnes... et les Alpilles.**

Dans ce but, depuis début octobre et jusqu'à mi-novembre, la ville s'acquitte de ses **obligations légales de débroussaillage** (OLD) le long du Chemin des Guillots, de la Voie Aurélia, du Chemin du Mas du Rouge et du Chemin de la Pistole/Bagatelle. Le public circulant à proximité est prié de faire preuve de vigilance.

Saint-Rémy-de-Provence - Mise en oeuvre des OLD communales, 4 ème tranche  
Vue d'ensemble



En parallèle, l'écogarde municipal va entamer dès cet automne un nouveau cycle de contrôle des OLD chez les propriétaires privés. La précédente campagne, entre 2017 et 2023, a permis de contrôler 759 propriétés situées dans le territoire concerné par le risque incendie ; 88% des propriétés étaient conformes, ce qui est un excellent chiffre. Merci aux propriétaires d'avoir joué le jeu !

Mireille Hurlin

Ecrit par le 15 février 2026

---

## Bollène montre l'exemple !

Ecrit par le 15 février 2026



renouvelée généralisée invités contradiction  
 franchir voix commune » réalisée qu'il  
 cavaillon d'être effectué budgets forcément s'est  
 dynamique cette d'autres aux proposée composée  
 raison démocratique pourra d'une considérer  
 travers participatifs aujourd'hui l'avantage réaménager  
 peuple citoyenne voie incriminer sarah  
 villes tracé participatifs penser accordées scolaires  
 drôle citoyenne voie aujourd'hui puisqu'il poche  
 vite nouveau période decisions laisser niveau  
 municipales citoyens bilan coopérative  
 d'arriver municipales l'on vantage  
 consulte municipales passant bilan  
 bollène l'avenir  
 nos beaucoup l'avenir  
 partager création l'avenir  
 vraie logo l'avenir  
 participative l'avenir  
 leurs tombe l'éclairage  
 plan parking jacquet  
 anodine montre  
 populisme  
 invite tournée peut-être  
 choisis une  
 complexe  
 simple  
 associée  
 l'exemple  
 faisant  
 autorise  
 mairie  
 cependant  
 démarches  
 élections  
 travaux  
 sensibles  
 utilisée  
 certes  
 révision  
 plus  
 fond  
 positif  
 documentaire « commune n'a  
 inversen'est  
 s'agit  
 s'accorde  
 élue  
 démarche enclenchée  
 déterminer  
 maximum

Les habitants de la ville de Bollène étaient invités, il y a quelques jours à choisir un nouveau logo pour leur commune, via une consultation publique. Cette démarche est loin d'être anecdotique ou anodine. Elle fait la démonstration que partager le pouvoir c'est peut-être pas si compliqué que cela, et qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une vraie nécessité démocratique.

Ecrit par le 15 février 2026

Dans une période où l'on s'accorde à penser que les élus, une fois leur mandat en poche sont peu enclin à laisser la place à la contradiction ou partager leurs pouvoirs, beaucoup d'édiles font la démonstration inverse. Si à Bollène on consulte pour choisir un logo, on met aussi en place, comme dans d'autres villes, des budgets participatifs. Certes ils restent encore modestes, mais une dynamique est enclenchée et il sera difficile de faire machine arrière.

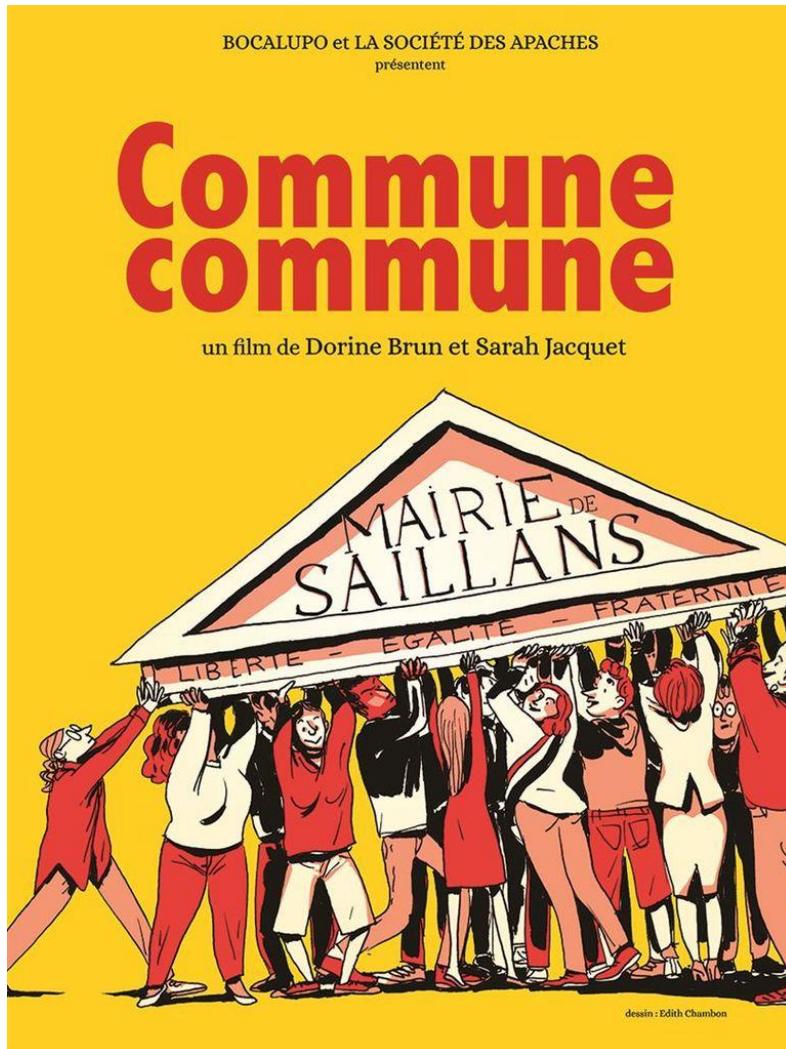
**L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué !**

A Cavaillon, où l'on veut réaménager une place, aujourd'hui utilisée comme parking, on invite les habitants à s'exprimer et à se déterminer. Et ici, le choix proposé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de choisir au fond qu'elle place (c'est le cas de le dire) sera accordée à la voiture. Sujet, pour une commune, ô combien sensible. L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué ! Mais, de là à considérer que le peuple pense forcément juste il y a un pas que la raison ne nous autorise pas à franchir. On tombe facilement dans le populisme et ses travers.

**Durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associé à au moins une décision**

Un documentaire « *Commune commune* » réalisé en 2022, par Dorine Brun et Sarah Jacquet, retrace l'expérience conduite à Saillans dans la Drôme, un village de 1 300 habitants. L'équipe municipale composée de quelques habitants sans étiquette a été élue, en 2014, avec l'idée d'impliquer au maximum les citoyens dans les décisions communales. Des travaux de voirie, à l'éclairage public, en passant par les rythmes scolaires, l'accueil de migrants ou encore la complexe révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ca n'a pas toujours été simple mais durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associée à au moins une décision. Un bilan plus que positif. Mais l'expérience de Saillans a malheureusement tourné court. L'équipe municipale n'a pas été renouvelée aux élections municipales de 2020. Elle a perdu la mairie de 18 voix. Cependant, l'expérience s'est poursuivie avec la création d'une coopérative citoyenne. Et la voie est maintenant tracée.

Ecrit par le 15 février 2026



La votation et la démocratie participative sont des démarches pas toujours faciles à mettre en place. Il faut sans doute encore de la pratique avant d'être généralisée et d'arriver au niveau de nos amis helvètes. C'est pourquoi il faut s'y mettre au plus vite. C'est en faisant qu'on apprend dit le dicton populaire.

[Lire également : "Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune"](#)

Ecrit par le 15 février 2026

# Bollène dévoile les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif



**Hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus dans le cadre de son budget participatif 2022-2023.**

La mise en place d'outils de démocratie participative était un engagement du Maire de Bollène et de son équipe. Cet engagement s'est concrétisé dès 2020 par la création de la convention citoyenne, qui réunit 33 Bollénois tirés au sort, la mise en place d'un conseil municipal des enfants, mais également le recours à des consultations sur plusieurs sujets qui touchent au quotidien. La dernière concertation en date a permis de choisir le nom de la crèche de la ville : « O comme 3 pommes ».

L'idée est de remettre le citoyen au cœur des préoccupations politiques de la ville afin de prendre les meilleures décisions pour l'avenir de la commune. C'est une démarche que la majorité municipale défend d'autant plus dans le contexte actuel, avec des citoyens qui sont attachés à l'idée de participer concrètement à la vie de leur commune.

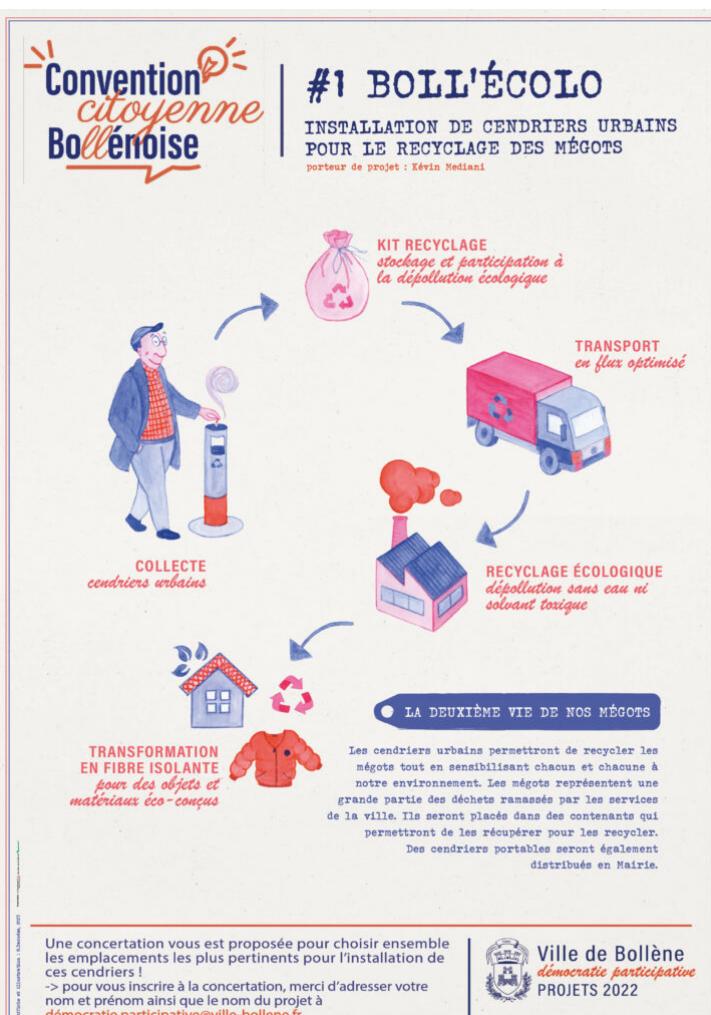
Ainsi, hier soir, mercredi 19 avril, la ville de Bollène a dévoilé les 6 projets retenus parmi les 9 proposés

Ecrit par le 15 février 2026

dans le cadre de son budget participatif 2022-2023, fixé à 150 000€. Cette première édition était ouverte à toutes les Bollénoises et à tous les Bollénois de plus 16 ans sans thématique imposée.

## Projet 1 : installation de cendriers urbains pour le recyclage des mégots

Les mégots représentent une grande partie des déchets ramassés par les services de la ville. L'installation de ces cendriers permettra de recycler les mégots en fibres isolantes, qui seront ensuite utilisées pour la fabrication d'objets et de matériaux éco-conçus.



Porteur de projet : Kévin Median

## Projet 2 : installation de bornes d'entretien et de réparation de vélo

Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment de la Via Rhôna. L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. L'installation d'un abri à vélos est également prévue pour compléter le projet.

Ecrit par le 15 février 2026

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#2 VÉLO'RÉPARE**

INSTALLATION DE BORNES D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DE VÉLO  
porteur de projet : Najoud Jaddi

**UN NOUVEL ÉQUIPEMENT À DISPOSITION DES CYCLISTES !**

L'objectif est de faciliter la réparation des vélos dans la ville et de soutenir les cyclistes et leur pratique. Bollène est au carrefour des voies cyclables, notamment la Via Rhôna. Ces installations dans différents points de la ville permettront une halte pour réparer et visiter la ville. Un abri à vélo est également prévu pour compléter le projet !

Une concertation vous est proposée pour choisir ensemble les emplacements les plus pertinents pour l'installation de ces bornes de réparation !  
→ pour vous inscrire à la concertation, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

 Ville de Bollène  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Najoud Jaddi

### Projet 3 : des toilettes publiques écolos

Equipées de panneaux solaires sur batterie pour une autonomie énergétique, d'une ventilation continue pour un fonctionnement sans sciure et sans odeur et d'un urinoir avec système de valorisation des eaux usées, ces toilettes publiques écologiques se fondront dans le décor du cadre historique de la Collégiale.

Ecrit par le 15 février 2026

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#3 UNE SANISETTE À LA COLLÉGIALE DES TOILETTES PUBLIQUES ÉCOLOS**  
porteur de projet : Véronique Santisteban

**DES TOILETTES VERTES EN VILLE**

La Collégiale est un monument historique qui attire les Bollénois comme les touristes. Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun, il est important de mettre à disposition des passants et des visiteurs des toilettes publiques écologiques qui se fondent dans le décor de ce cadre historique. La sanisette présentée ici est la cabine connectée MADA -PMR

Si vous voulez suivre ce projet, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

**Ville de Bollène**  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Véronique Santisteban

#### Projet 4 : sécurisation des abords de l'école Duffaud

Associé à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud (et d'autres écoles) avec la mise en place de trottoirs élargis et de figurines placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes et garantir aux parents et enfants une sortie d'école sécurisée.

Ecrit par le 15 février 2026

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#4 SÉCURISATION DES ABORDS DE L'ÉCOLE DUFFAUD**  
porteur de projet : La Ville et Virginie Lagarde Bos

**RALENTIR LES AUTOMOBILISTES**

S'associant à un projet de la ville, le projet vise à sécuriser la sortie de l'école Duffaud et prochainement d'autres écoles afin de garantir aux parents et enfants à pieds ou en vélo une sortie d'école sécurisée. Pour cela, les trottoirs seront élargis et des figurines seront placées à chaque passage piéton pour prévenir les automobilistes.

Si vous voulez suivre ce projet, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [democratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:democratie.participative@ville-bollene.fr)

**Ville de Bollène**  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : la ville de Bollène et Virginie Lagarde Bos

### Projet 5 : implantation d'un massif méditerranéen

Un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique, pour sensibiliser à l'écologie. Après concertation avec les habitants, les services de la ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.

Ecrit par le 15 février 2026

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#5 ARC-EN-CIEL FLEURS DU SOLEIL**  
IMPLANTATION D'UN MASSIF MÉDITERRANÉEN

porteur de projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

**UNE RÉSERVE DE PLANTES MÉDITERRANÉENNES**

Pour sensibiliser à l'écologie tout en restant dans la volonté d'être une ville verte et fleurie, un massif méditerranéen sera conçu par un paysagiste spécialiste du changement climatique avec les services de la ville, la porteuse du projet et les Bollénois volontaires. Après concertation avec les habitants, les services de la Ville proposeront différents endroits d'implantation possibles.

Une concertation vous est proposée pour choisir ensemble l'emplacement le plus pertinent pour la création du massif méditerranéen !  
-> pour vous inscrire à la concertation, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

 Ville de Bollène  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Eugénie Lefebvre-Haudubert

### Projet 6 : jardin citoyen et partagé

Co-géré par la ville, petits et grand pourront se retrouver sur une parcelle de 170m<sup>2</sup> aux jardins du Lez pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin.

Ecrit par le 15 février 2026

**Convention citoyenne Bollénoise**

**#6 JARDIN CITOYEN & PARTAGÉ**  
INVITATION À LA CULTURE DU VIVANT  
porteur de projet : Sandrine Bourgue



**UN ESPACE POUR PETIS & GRANDS**

La ville a fait l'acquisition d'une parcelle de 170m<sup>2</sup> aux jardins du Lé qui sera dédiée au projet du jardin citoyen et participatif ! Qui dit citoyen et participatif dit ouvert à tous les amateurs et experts du jardinage ! Co-géré par la ville, ce jardin est une invitation à la culture du vivant. Petits et grands pourront s'y retrouver pour cultiver fleurs, fruits et légumes. Le budget participatif permettra de financer le matériel et les actions liées au développement de ce jardin notamment la permaculture !

Si vous voulez participer à ce projet, merci d'adresser votre nom et prénom ainsi que le nom du projet à [démocratie.participative@ville-bollene.fr](mailto:démocratie.participative@ville-bollene.fr)

 Ville de Bollène  
démocratie participative  
PROJETS 2022

Porteur du projet : Sandrine Bourgue

## Avignon : derniers jours pour vos propositions en faveur du climat

Ecrit par le 15 février 2026



Afin de concrétiser les engagements nationaux pris lors de la Cop 21 pour limiter le réchauffement climatique, la ville d'Avignon inscrit dans une démarche volontaire un 'Plan climat' au niveau local pour les années à venir. La population est ainsi invitée à participer de façon active à ce dispositif participatif.

## Un plan climat, pour quoi faire ?

80 % des émission de gaz à effet de serre produits par l'activité des territoires urbains constituent la plus importante source de réchauffement climatique et de pollution de l'air. Localement, les villes peuvent agir pour réduire le dérèglement climatique : Avignon poursuit ses efforts en matière de rénovation des bâtiments (mais aussi en impulsant des cours d'écoles végétalisées et en créant l'[école Joly](#) Jean exemplaire), de production d'énergie locale (pose de panneaux photovoltaïques), de développement de la filière bois et de l'agriculture (marchés locaux de producteurs), la mise en place d'autres coulées vertes. Notons également la réalisation des 'Budgets participatifs' (plus de la moitié des projets soumis par les habitants relèvent du développement durable), la mise en place d'un '[atlas de la biodiversité](#)' communale, les appels à projets d'économie sociale et solidaire, l'usage de la [monnaie locale la Roue](#), une [charte éco-festival](#).

Ecrit par le 15 février 2026

## **Vous avez la parole**

La Ville implique les habitants et les instances participatives dans une concertation citoyenne, mais aussi les associations, les entreprises, les acteurs sociaux et économiques. Jusqu'à fin mai : une plateforme de concertation citoyenne en ligne est ouverte sur le site [avignon.fr](http://avignon.fr), comprenant un questionnaire et une boîte à idées. De juin à fin août : les réponses seront analysées et des fiches actions destinées à nourrir le 'Plan climat' seront élaborées. A partir de septembre : une phase de concertation autour d'ateliers thématiques concerne les instances citoyennes, conseils de quartier, conseils de la vie associative et Conseil municipal des enfants. En novembre/décembre : le 'Plan climat' fera l'objet d'une présentation au conseil municipal.

## **Quelques dispositifs 'verts'**

Depuis 6 ans, la mobilisation de la Ville en faveur de l'environnement et du climat s'est concrétisée au travers d'un éventail d'actions. Campagne de mesure de la qualité de l'air dans les crèches et établissements scolaires, rénovation énergétique de bâtiments publics, déploiement des modes de déplacements doux, plantation d'arbres, développement de jardins partagés, pour ne citer que celles-ci.

Le centre-ville a également fait l'objet d'un processus de réflexion afin de réconcilier la nature et la ville : apaisement du centre-ville et de la ceinture verte, charte de l'Arbre en partenariat avec l'[Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). En intra-muros, la logistique urbaine est au cœur des enjeux puisqu'il s'agit de favoriser les livraisons propres (véhicule écologique, stratégie du dernier kilomètre, livraison exemplaires).

Depuis décembre 2019, la Ville travaille avec les collectivités du nord des Bouches- du-Rhône à un apaisement concerté des circulations de poids lourds. Des mesures vont être prises telles que le déclassement du réseau 'Route à grande circulation' (RGC) de la rocade, des avenues de Tarascon et de l'Amandier et de la route des bords du Rhône. Les services de l'Etat vont également être saisis afin d'émettre un arrêté limitant la circulation des poids lourds durant les heures où le trafic est le plus dense (sorties d'école, de bureaux...).

L.M

---

# **Aramon : partagez vos idées de projets avant le 30 avril**

Ecrit par le 15 février 2026



**Avec le budget participatif, les Aramonais peuvent, s'ils le souhaitent, proposer un projet d'intérêt général en lien avec des thématiques liées à l'environnement, l'éducation et la jeunesse, le sport, l'aménagement de l'espace public, la culture et le patrimoine, les solidarités et la cohésion sociale, la propreté, la ville intelligente et numérique ou encore la prévention et la sécurité.**

Après avoir élargi les commissions municipales à des membres de la société civile, la [municipalité d'Aramon](#) a créé un **budget participatif**. Une commission municipale, constituée de représentants des habitants, d'élus et sur invitation des services de la commune, étudie les projets proposés. Les projets recevables sont ensuite soumis au vote des habitants et les projets lauréats seront réalisés dans les 2 ans qui suivent.

Ce dispositif permet aux Aramonaises et aux Aramonais de proposer un projet et à tous les habitants d'être associés, par le vote, au choix des projets financés par le budget de la commune. La municipalité pourra également utiliser la [plateforme](#) pour intégrer les projets déposés en version papier. Elle fera vivre cet outil pour impliquer les habitants.

Le calendrier prévisionnel du budget participatif est le suivant : appel à projet jusqu'au 30 avril 2021,

Ecrit par le 15 février 2026

instruction technique et financière des projets du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2021, présentation des projets le 4 juin 2021, vote du budget du 4 au 25 juin 2021 et enfin proclamation des résultats définitifs le 26 juin 2021.

Téléchargez le formulaire d'inscription [en cliquant ICI](#). Plus d'informations sur le site internet de la Ville [en cliquant ICI](#).